

SM le Roi préside la cérémonie de prestation de serment des officiers lauréats des grandes écoles

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-08-2008 22:50:37

SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, jeudi à la place du Méchouar du Palais royal de Fès, la cérémonie de prestation de serment des officiers lauréats des grandes écoles militaires et officiers issus des rangs pour l'année 2008.

SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, jeudi à la place du Méchouar du Palais royal de Fès, la cérémonie de prestation de serment des officiers lauréats des grandes écoles militaires et officiers issus des rangs pour l'année 2008.

Après avoir salué les couleurs nationales au son de l'hymne national, le Souverain a prononcé l'allocution suivante:.

"Louange à Dieu,. Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,.

Officiers,.

Nous avons le plaisir, en Notre qualité de Chef-Suprême et Chef d'Etat-major général des Forces Armées Royales, de présider la cérémonie de prestation du serment, par la nouvelle promotion des lauréats issus des écoles et autres instituts militaires et sécuritaires.

Nous tenons à rendre hommage à toutes les composantes de la famille de la défense et de la sécurité pour la compétence, le savoir-faire, la vigilance et l'esprit de mobilisation dont elles ont fait preuve, tant pour préserver la sécurité et la stabilité de la patrie et défendre son intégrité territoriale, que pour apporter leur concours à l'effort de développement en cours.

Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom du vénérable compagnon du Prophète, Ali ben Abi Taleb -que Dieu l'agrée-, eu égard à son appartenance à la sainte famille du Prophète, au fait qu'il est issu de la noble ascendance de Notre Auguste Aïeul, prière et salut sur Lui, et qu'il compte parmi les illustres califes éclairés.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de ce grand nom de l'histoire de l'islam, chez qui piété, savoir et éloquence allaient de pair avec courage et bravoure. Restez fidèles à votre devise éternelle

: "Dieu, la Patrie, le Roi".

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Après la prestation de serment par les officiers lauréats des écoles militaires, SM le Roi, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a passé en revue les détachements des officiers lauréats.

La promotion Ali ben Abi Taleb ayant prêté serment comprend 412 officiers issus des grandes écoles militaires, y compris la composante féminine.

Il s'agit de:

- L'Académie Royale militaire.
- L'Ecole Royale de l'Air.
- L'Ecole Royale Navale.
- L'Ecole Royale des services de santé militaire, dont 14 femmes.

A ces lauréats des écoles de formation s'ajoutent 608 officiers d'active ou de réserve, lauréats des écoles suivantes:

- L'Ecole Mohammedia des ingénieurs, dont 75 femmes.
- L'Institut Royal de l'Administration territoriale du ministère de l'Intérieur, dont, pour la première fois, 19 agents d'autorité femmes.
- L'Institut Royal de Police, dont 12 femmes.
- L'Ecole nationale forestière des ingénieurs, dont 3 femmes.
- Le Centre de formation douanière, dont 11 femmes.
- Les officiers des FAR, de la Gendarmerie royale et de la Garde Royale issus des rangs, dont 14 femmes.

SM le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, a, par la suite, promu des officiers supérieurs au grade de Général et au grade de Colonel-Major.

Ces nominations s'inscrivent dans le cadre de l'avancement normal des officiers, sous-officiers et hommes de troupe relevant des différentes composantes des FAR, de la Gendarmerie Royale et de la Garde Royale au titre de l'année 2008, qui interviennent chaque année à l'occasion de la Fête du Trône.

SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat major général des Forces Armées Royales, avait reçu, le 28 juillet courant à Al Hoceima, les membres de la commission de l'Etat major général des FAR chargés par SM le Roi, d'étudier et d'élaborer les tableaux d'avancement des officiers, sous-officiers et hommes de troupe de l'ensemble des composantes des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale et de la Garde Royale.

Après avoir pris connaissance du rapport et des propositions de la commission, SM le Roi Mohammed VI avait bien voulu approuver les listes de l'avancement au grade supérieur de l'année 2008.

Tout en exprimant Ses félicitations aux officiers, aux sous-officiers et aux hommes de troupe promus, SM le Roi Mohammed VI avait exhorté tous les membres des Forces Armées Royales à persévérer sur la même voie et à s'acquitter au mieux de leur noble mission.

La cérémonie de prestation de serment, qui constitue une source de fierté et de bonheur, est une occasion pour exprimer l'attachement indéfectible des FAR aux valeurs sacrées du Royaume, dont les fondements ont été enracinés par feu SM Mohammed V, le Libérateur, et feu SM Hassan II, l'Unificateur, et entretenues par les Hautes orientations prodiguées par le Bâtitteur du Maroc moderne, SM le Roi Mohammed VI.

S'agissant d'un événement mémorable dans la carrière de tout officier, SM le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, l'honore par sa Haute sollicitude pour qu'il soit inscrit durablement dans les traditions des FAR.

Dans ce cadre, tout jeune officier d'active ou de réserve, lauréat d'une grande école de formation initiale ou issu du rang, est tenu de prêter serment devant SM le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR.

Par cet acte solennel, il exprime dignement son engagement immuable à servir avec foi, fidélité et dévouement la devise sacrée : "Dieu, la Patrie, le Roi".

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, des présidents des deux Chambres du Parlement, des Conseillers de SM le Roi, des membres du gouvernement, du premier président de la Cour suprême et du procureur général du Roi près cette Cour, du président du Conseil constitutionnel, du président de la Cour des Comptes et du procureur général du Roi près cette Cour, des officiers supérieurs de l'état-major général des Forces Armées Royales, du Directeur général de la sûreté nationale, du wali de la région Fès-Boulemane, des attachés militaires des ambassades accrédités au Maroc, les directeurs de certains établissements publics et écoles supérieures, ainsi que d'autres personnalités.

MAP